

COMMUNICATION COLLEGE—FAMILLES

Nous allons développer l'usage des messages électroniques pour diffuser toutes sortes d'informations. Le plus simple est que nous utilisions la messagerie de l'ENT. Vous êtes invités à consulter votre boîte très régulièrement. Nous vous incitons à mettre en place la redirection de vos messages vers votre messagerie habituelle (Prochainement, une note vous expliquera le paramétrage).

Téléphone portable et autres appareils électroniques

Article V 10 du règlement intérieur (page 8 du carnet de liaison)

L'utilisation des téléphones portables et baladeurs est exclusivement tolérée dans les cours de récréation rue Antoine Martin et place Michelet. En cas de transgression, l'élève sera puni et l'appareil rendu aux parents.

Nous savons que de nombreux collégiens possèdent un portable mais nous attirons l'attention des parents sur cette disposition. Il est tout à fait anormal que certains se permettent d'envoyer ou de recevoir des SMS pendant les cours ou fassent sonner le téléphone.

Ces appareils permettent aussi de capter des images (appareil photo) ou la voix (enregistrement) et ce, le plus souvent, à l'insu des intéressés.

Article V 11 du règlement intérieur (page 8 du carnet de liaison)

Les prises de vue (photo, vidéo) et les enregistrements sonores sont interdits au sein de l'établissement sauf dans le cadre d'activités pédagogiques et éducatives encadrées par les adultes. Par ailleurs, toute atteinte portée à l'image de l'établissement et des valeurs qu'il défend pourra être sanctionnée indépendamment d'éventuelles poursuites civiles et pénales.

Le travail personnel

L'importance du travail personnel pour la réussite scolaire n'est plus à démontrer.

A la maison, **chaque jour**, un temps doit être consacré au travail scolaire. L'enfant doit être installé dans un **endroit calme**, il doit disposer de tout son **matériel** (livres, cahiers ou classeurs, ...). **Au début, il doit être accompagné** en consultant l'emploi du temps ainsi que le cahier de texte (ou l'agenda), en l'aidant si nécessaire lors de la lecture des consignes (Que lui demande-t-on ? De quoi a-t-il besoin ? ...). La **planification des tâches** doit permettre d'anticiper le travail à rendre et d'éviter une surcharge à un moment donné (souvent le travail est donné plusieurs jours à l'avance)

Carnet de correspondance

C'est un lien indispensable entre l'établissement et la famille, il doit être visé régulièrement. C'est bien **la responsabilité de l'élève** de le présenter à ses parents à chaque fois qu'y figure une information générale ou individuelle (mot d'un professeur, observation ou autre) . L'absence de signature sera sanctionnée.

Nous avons décidé de procéder à un contrôle plus systématique des carnets de correspondance. Ce contrôle sera assuré par la vie scolaire et par le professeur principal.

Le collégien est responsable de son carnet de correspondance, il doit veiller à le conserver en bon état tout au long de l'année et s'assurer qu'il ne disparaisse pas, **c'est un peu comme une pièce d'identité** . Tout remplacement sera facturé 5 €



LA LETTRE DU COLLEGE JULES VALLES

Septembre 2015

Calendrier pédagogique

1er trimestre : du 01/09/15 au 30/11/15

2e trimestre : du 01/12/15 au 11/03/16

3e trimestre : du 12/03/16 au 02/07/16

Rencontres parents—professeurs : fin octobre et début novembre

Les notes peuvent être consultées sur l'ENT.

Rencontres parents-professeurs (elles sont avancées au 1er trimestre)

⇒ Classes de 6e : 13/10/15

⇒ Classes de 3e : 15/10/15

⇒ Classes de 5e : 10/11/15

⇒ Classes de 4e : 12/11/15

Une seconde rencontre sera organisée début avril. Elle concernera les élèves en difficulté dont les parents seront invités à rencontrer le professeur principal pour la remise du bulletin du 2e trimestre.

Elections au conseil d'administration : Vendredi 9 octobre.

Rappel : chacun des parents dispose du droit de vote.

Aux membres de la communauté éducative,

A compter de cette rentrée, j'ai le plaisir de prendre en charge la direction du collège Jules Vallès. Originaire du Puy en Velay, j'exerçais jusqu'à présent au collège Jules Romains de St Julien Chapteuil.

Préparée par Mme NOIRAUT, la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions : les effectifs sont conformes aux prévisions, peu de changements sont à noter au niveau de l'équipe enseignante, tous les enseignements prévus sont effectivement en place.

Mon action s'inscrit pleinement dans la continuité du travail accompli ces dernières années. Les résultats sont bons, l'offre pédagogique est riche, les enseignants particulièrement impliqués. Le collège est en mesure d'assumer sa double mission d'instruction et d'éducation en mêlant exigence et bienveillance.

Le dialogue avec les familles restera une priorité, il passera par la diffusion d'informations via cette lettre, l'ENT, le carnet de liaison ou le site internet du collège mais aussi naturellement par des réunions d'information, des rencontres parents-professeurs ou des rendez-vous particuliers.

Soyez persuadés que toute l'équipe du collège est mobilisée, à vos côtés, pour la réussite de nos jeunes.

Je souhaite une bonne année scolaire à tous nos collégiens.

Le principal , Daniel ROUSSEAU

